



LA RENTRÉE
2023 - 2024
LES COLLÉGIENS À LA UNE

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE	4
---------------------------------------------	----------

L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE	6
----------------------------------	----------

DES MURS PORTEURS DE RÉUSSITE	10
------------------------------------------	-----------

Collège Le Pinier	11
-------------------	----

Collège Philippe-de-Commynes	12
------------------------------	----

Collège Gérard-Philippe	13
-------------------------	----

Travaux 2023 - 2024	14
---------------------	----

Des collèges connectés	17
------------------------	----

PLAN COLLÈGE 2050 : CONCERTATION POUR FAIRE RÉUSSIR LA JEUNESSE	18
--------------------------------------------------------------------------------	-----------

DU GOÛT, DU LOCAL, DES ÉCO-GESTES AU MENU DES COLLÉGIENS	19
-------------------------------------------------------------------------	-----------

Qualité dans l'assiette et technicité des matériels	19
--------------------------------------------------------	----

Rapprocher le champ de l'assiette grâce au Projet alimentaire territorial	19
------------------------------------------------------------------------------	----

Les éco-gestes passent à table	20
--------------------------------	----

Une alimentation saine accessible à tous les collégiens	20
------------------------------------------------------------	----

DEVENIR CITOYEN	21
------------------------	-----------

Vivre en société et s'y épanouir	21
----------------------------------	----

Du sport pour tous	22
--------------------	----

La culture pour mieux comprendre le monde	23
----------------------------------------------	----

Après les années collèges	23
---------------------------	----

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

AIDER LA JEUNESSE À RÉUSSIR, OSER, S'ÉPANOUIR

« Les collégiens sont des adolescents, des élèves, des citoyens. Ils sont la jeunesse à la fois multiple et singulière que nous souhaitons accompagner afin qu'elle trouve sa juste place au sein de la société. Aussi, en tant que présidente du Conseil départemental et portée avec mon équipe par l'ambition de construire le collège de demain où réussir, oser, s'épanouir seront des évidences, je place la jeunesse au cœur de mes priorités et mets un point d'honneur à **favoriser l'égalité des chances entre les jeunes Deux-Sévriens. Cette égalité se construit en partie au sein des collèges, lieux d'apprentissage et d'épanouissement social** », a souligné Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, aux côtés des conseillers départementaux en charge de la délégation partagée « collège » et de Véronique Guggiari, directrice académique des services de l'Éducation nationale des Deux-Sèvres, lundi 4 septembre 2023, au collège Léo-Desaivre à Champdeniers.

UN BUDGET DE 32,6 MILLIONS D'EUROS DÉDIÉ AUX COLLÉGIENS EN 2023

Pour accompagner sur les chemins de la réussite les quelque 18 561 collégiens inscrits pour cette rentrée scolaire 2023-2024 (effectif prévisionnel au sein des collèges publics et privés ainsi qu'au sein des Maisons familiales et rurales), le Département des Deux-Sèvres dédie en 2023, 32,6 millions d'euros (soit

6 millions de plus qu'en 2022 - dont 15,6 millions en investissement - à l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens, à la modernisation numérique et à l'amélioration de la qualité de la restauration collective.

Trois chantiers majeurs sont engagés cette année aux collèges Le Pinier à Melle, Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes à Niort. Ces restructurations d'envergure, inscrites dans le Plan Collège 2050, impulseront **une nouvelle manière de vivre au collège, d'apprendre, tout en répondant aux enjeux environnementaux et démographiques.**

Au-delà de ces principales actions, la collectivité mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen équilibré et ouvert sur le monde. Le Ticket Jeune Citoyen pour des jeunes impliqués dans la vie associative est reconduit sous un format 100 % numérique. La plateforme stage de 3^e pour l'égalité des chances des collégiens face à la découverte des métiers poursuit son développement et après avoir réuni quelque 7000 collégiens lors de la Coupe du Monde de rugby, la collectivité emmène avec elle les collégiens dans l'aventure olympique avec l'organisation « *Les jeux des collèges* ».

CONSTRUIRE DANS LA CONCERTATION

Parallèlement à cet investissement annuel qui comprend le lancement des chantiers de Melle et de Niort, le Département accélère la concertation, pilier du Plan Collège 2050 guidé par un seul et unique objectif « *offrir à nos collégiens des conditions optimales*



d'apprentissage et d'épanouissement en relevant les défis de la baisse démographique et environnemental », rappelle Coralie Dénoues.

Les trois phases de réflexion programmées pour chacun des 9 groupes thématiques se poursuivent. Les acteurs réunis autour de chaque enjeu travaillent jusqu'à la fin de l'année pour offrir un éclairage global sur leur sujet afin de définir le cadre d'accueil offert aux collégiens de demain.

« **Un grand questionnaire regroupant les interrogations des 9 groupes thématiques sera prochainement transmis aux collégiens, à leurs familles et aux enseignants.** Chaque contribution sera étudiée avec le plus grand intérêt. Le Département est déterminé à dessiner avec les Deux-Sévriens des collèges publics nouvelle génération. Il est également déterminé à donner aux jeunes deux-sévriens le choix de leur avenir », a conclu la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.



Coralie Dénoues

Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres



ZOOM SUR LE COLLEGE LEO-DESAIVRE A CHAMPDENIERS

Principal : Sylvain Leteux

Effectifs : En 2022-2023, le collège accueillait 266 élèves soit une baisse de 7,3 % par rapport à l'année scolaire précédente. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2023-2024 s'élève à 277 collégiens dont 71 élèves de 6^e.

Dotation de fonctionnement : l'établissement a reçu une dotation de fonctionnement de 75 000 euros pour l'année 2023-2024. Il a bénéficié lors de la précédente année scolaire des boucliers énergie et denrées mis en place par la collectivité pour protéger les familles de l'inflation : 14 600 euros pour l'énergie et 3 800 euros pour les denrées alimentaires.

Personnel du Département : l'équipe est composée de 6 ETP

Approvisionnement local : 37 % lors du 1^{er} semestre 2023. Le collège est inscrit dans la démarche « zéro déchet zéro gaspillage »

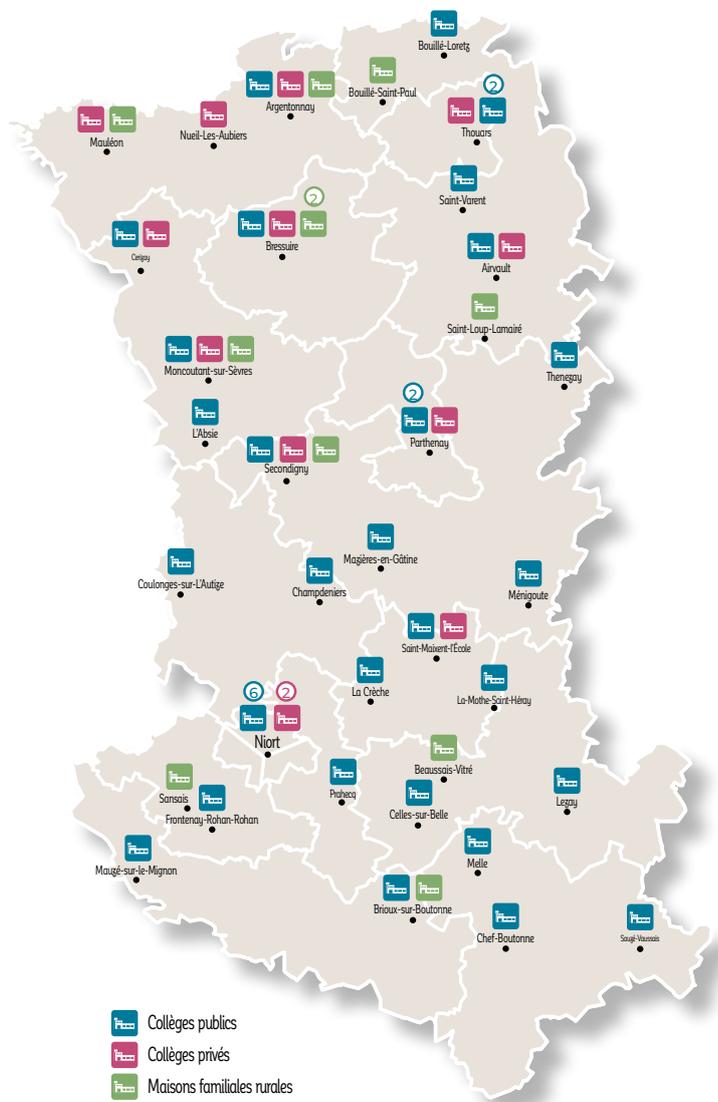
Travaux : en 2023, les luminaires seront remplacés par des LED pour un montant de 50 000 euros. En 2021 et 2022, la collectivité a investi 220 000 euros pour des travaux d'amélioration (réfection des plafonds, sols et murs des circulations), des travaux d'économie d'énergie (remplacement des luminaires par des LED) et des travaux de sécurité (remplacement des portes extérieures des sorties de secours, réfection des cloisons, du carrelage et du plafond de la zone de production de la restauration...)





L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE

- **36 collèges publics** accueillent **13 542 élèves dont 3 277 de 6^e** (effectif prévisionnel)
- **13 collèges privés** accueillent **4 482 élèves dont 1 177 élèves de 6^e** (effectif prévisionnel)
- **273 agents du Département** travaillent au sein des établissements publics (accueil, restauration scolaire, maintenance et entretien des locaux)
- **41 % de produits locaux** dans les 1,8 million de repas servis annuellement aux collégiens
- **537 élèves de 4^e et 3^e répartis dans les 11 Maisons familiales et rurales** du territoire.
Ces dernières comptent au total 1 088 élèves pour cette rentrée. (effectif prévisionnel)
- **3 restructurations importantes** débutent en 2023
- **365 enfants en situation de handicap pris en charge par le transport adapté** pour rejoindre leur établissement scolaire.
Budget pour le Département : 2,06 millions d'euros.



3 AXES

POUR LA COMPÉTENCE « COLLÈGE » DU DÉPARTEMENT :

→ La modernisation des conditions d'apprentissage

- Amélioration, entretien, extension ou restructuration des bâtiments.
- Refonte de l'infrastructure réseau, entretien et remplacement des matériels, déploiement de tablettes dans tous les établissements.

→ La participation au fonctionnement

- Dotation de fonctionnement annuelle pour les 36 collèges publics, 13 collèges privés et 11 Maisons familiales et rurales.
- Crédits à vocation pédagogique pour la poursuite d'actions professionnalisantes ou culturelles.

→ La restauration des collégiens

- Modernisation et adaptation des restaurants aux usages et aux exigences sanitaires.
- Politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.



UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE

ENTRE 10 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET PILOTÉE PAR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



BÂTIMENTS, COURS, ACCÈS, PARKINGS ET BUDGET DES COLLÈGES

Thierry Marolleau

1^{er} vice-président en charge des finances et des bâtiments



PERSONNEL DÉPARTEMENTAL DES COLLÈGES

Béatrice Largeau

Vice-présidente en charge des ressources humaines



RESTAURATION SCOLAIRE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Anne-Sophie Guichet

Conseillère départementale en charge de l'approvisionnement local pour la restauration hors domicile et des circuits courts



NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Marie-Pierre Missioux et René Bauruel

Respectivement vice-présidente en charge du programme dématérialisation des services aux usagers et conseiller départemental en charge du développement et de l'innovation numérique



RELATION COLLÈGES ET ENTREPRISES

Olivier Poiraud

Vice-président en charge de l'insertion sociale et professionnelle



PROGRAMME ÉCORCE* ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Séverine Vachon

Vice-présidente en charge du développement durable, des Parcs naturels et des espaces naturels sensibles

*dispositif de sensibilisation à la biodiversité



SPORT ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLÈGES

François Gingreau

Conseiller départemental en charge du sport



ACTIONS CULTURELLES DANS LES COLLÈGES

Philippe Chauveau

Conseiller départemental en charge de la culture et de la lecture



INCLUSION DANS LES COLLÈGES DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Nathalie Vinatier

Conseillère départementale en charge du handicap

Pour mener à bien toutes ces missions, le Département des Deux-Sèvres consacre une enveloppe de 32,6 millions d'euros aux collèges en 2023 :

9 MILLIONS €

pour les frais de personnels

15,55 MILLIONS €

pour les travaux de restructuration et d'aménagements lourds, mise en accessibilité, travaux d'économie d'énergie, mise en sécurité et hygiène, amélioration de la fonctionnalité et des conditions de travail au sein des collèges publics

3,45 MILLIONS €

pour le fonctionnement (charges administratives, entretien...) des collèges publics

2.55 MILLIONS €

pour les collèges privés

780 000 €

pour la participation à des actions artistiques, culturelles ou professionnelles, l'utilisation des équipements sportifs communaux, les équipements de protection individuelle

595 000 €

pour les collèges numériques

409 700 €

pour les actions spécifiques en matière de restauration scolaire telle que l'incitation à l'utilisation de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique

232 000 €

pour les Maisons familiales rurales





DES MURS PORTEURS DE RÉUSSITE

INVESTIR POUR BÂTIR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Conformément au Plan collège 2050 engagé par la collectivité afin de moderniser les établissements, de les adapter aux effectifs et aux exigences environnementales, le Département investit 14,8 millions d'euros en faveur de bonnes conditions d'apprentissage pour les collégiens. 750 000 euros en fonctionnement sont alloués aux établissements.

Au menu de cet engagement financier pour les collèges publics : trois restructurations lourdes, travaux de mise aux normes (sécurité, incendie, hygiène, etc.), de pérennité des bâtiments et des équipements, d'économies d'énergies, d'accessibilité pour les Personnes en situation de handicap, d'amélioration des conditions de travail des agents et de la fonctionnalité des collèges.

Tour d'horizon des principaux travaux au sein des 36 collèges.

3 COLLÈGES RESTRUCTURÉS À MELLE ET À NIORT

En juin 2023, les grands travaux ont débuté au sein du collège du Pinier à Melle. A suivre avant fin 2023, le lancement des restructurations des collèges Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes à Niort. Ces grands chantiers ont pour objectif de réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique ainsi que de réorganiser les espaces.

COLLÈGE LE PINIER // Melle

Confié au cabinet d'architectes Associés AA et à Delta énergies à Niort, le chantier du Pinier - construit en 1974 - consiste en un habillage des façades pour une meilleure isolation et la formation d'un ensemble cohérent, facile d'entretien et fonctionnel. Dans le cadre de ce chantier réalisé par des entreprises locales, aucun arbre ne sera abattu.

Les travaux d'isolation et le remplacement du système de chauffage permettront de faire une économie sur les consommations de gaz. Des panneaux photovoltaïques (250 m²) seront installés sur la toiture terrasse de l'externat pour de l'autoconsommation et de la revente. L'installation permettra la fabrication d'électricité de 93 000 kwh par an pour des besoins de l'établissement estimés à 73 000 kwh/an. Cette rénovation énergétique permettra d'alléger la facture énergétique de l'établissement qui, fin 2022, a bénéficié d'une aide de près de 90 000 euros dans le cadre du bouclier énergie mis en place par la collectivité départementale.

À noter que cette première phase de travaux sera suivie d'une seconde phase de réorganisation des espaces qui sera lancée début 2024.

Les deux phases du chantier (rénovation énergétique et réorganisation des espaces) s'étaleront sur 18 mois sans obérer les bonnes conditions d'apprentissage des élèves. L'ensemble des travaux les plus bruyants ont été réalisés durant l'été à savoir la fixation de l'ossature du bardage et la dépose de l'ancien complexe l'étanchéité sur les toitures.

À noter, qu'une étude sur le verdissement de la cours a été également engagée.

Coût total de cette restructuration pour le Département des Deux-Sèvres : **7 millions d'euros TTC.**





COLLÈGE PHILIPPE-DE-COMMYNES Niort

Construit et mis en service au début des années 70, le collège Philippe-de-Commynes (capacité d'accueil : 500 élèves) connaîtra plusieurs phases de travaux avec pour fil rouge l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ces bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension, restructurer les locaux de l'ancien espace restauration pour l'accueil des salles de technologie et les locaux des enseignants et la réfection du chauffage.

Le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux (été 2023-2026) : **11,9 millions d'euros.**





COLLÈGE GÉRARD-PHILIPPE // Niort

Construit et mis en service en 1968 pour une capacité de 500 élèves, le collège Gérard-Philippe connaîtra lui aussi plusieurs phases de travaux avec pour objectifs :

- améliorer la fonctionnalité des espaces en particulier ceux affectés à la restauration ;
- optimiser la performance technique et environnementale des bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension afin de lui conférer de meilleures performances techniques et énergétiques, réaménager l'intérieur du bâtiment externat, restructurer l'ancienne demi-pension. Également au programme : l'extension du préau, la création d'un abri-vélo, la création d'un escalier de sortie de secours et la remise à niveau capacitaire du collège pour 600 élèves.

Comme pour le collège Philippe-de-Commynes, le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux (fin 2023-2026) : **13,9 millions d'euros.**

TRAVAUX 2023 - 2024*

MOLIERE Bouillé-Loretz

Budget : 400 000 € TTC

Nature des travaux : travaux de reprise de plafond et renforcement de la charpente (terminés).

FRANCOIS-ALBERT Celles-sur-Belle

Budget : 450 000 € TTC

Nature des travaux : réfection du plafond de la salle de restaurant (terminés).



FRANCOIS-TRUFFAUT Chef-Boutonne

Budget : 860 000 € TTC

Nature des travaux : remplacement des LED dans les salles de cours et remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment de la demi-pension (en cours d'achèvement)

COLLÈGE CLEMENCEAU Cerizay

Budget : 417 000 € TTC

Nature des travaux : mise aux normes du local de stockage et remplacement de l'armoire froide de la cuisine (terminés).

FONTANES
Niort

Budget : 380 000 € TTC

Nature des travaux : réfection de la laverie (terminé).

PIERRE-ET-MARIE-CURIE
Niort

Budget : 350 000 € TTC

Nature des travaux : remplacement des lave-vaisselle et réfection de la toiture de l'atelier du pôle habitat (terminés). En cours d'achèvement : remplacement des armoires électriques des classes de SEGPA.



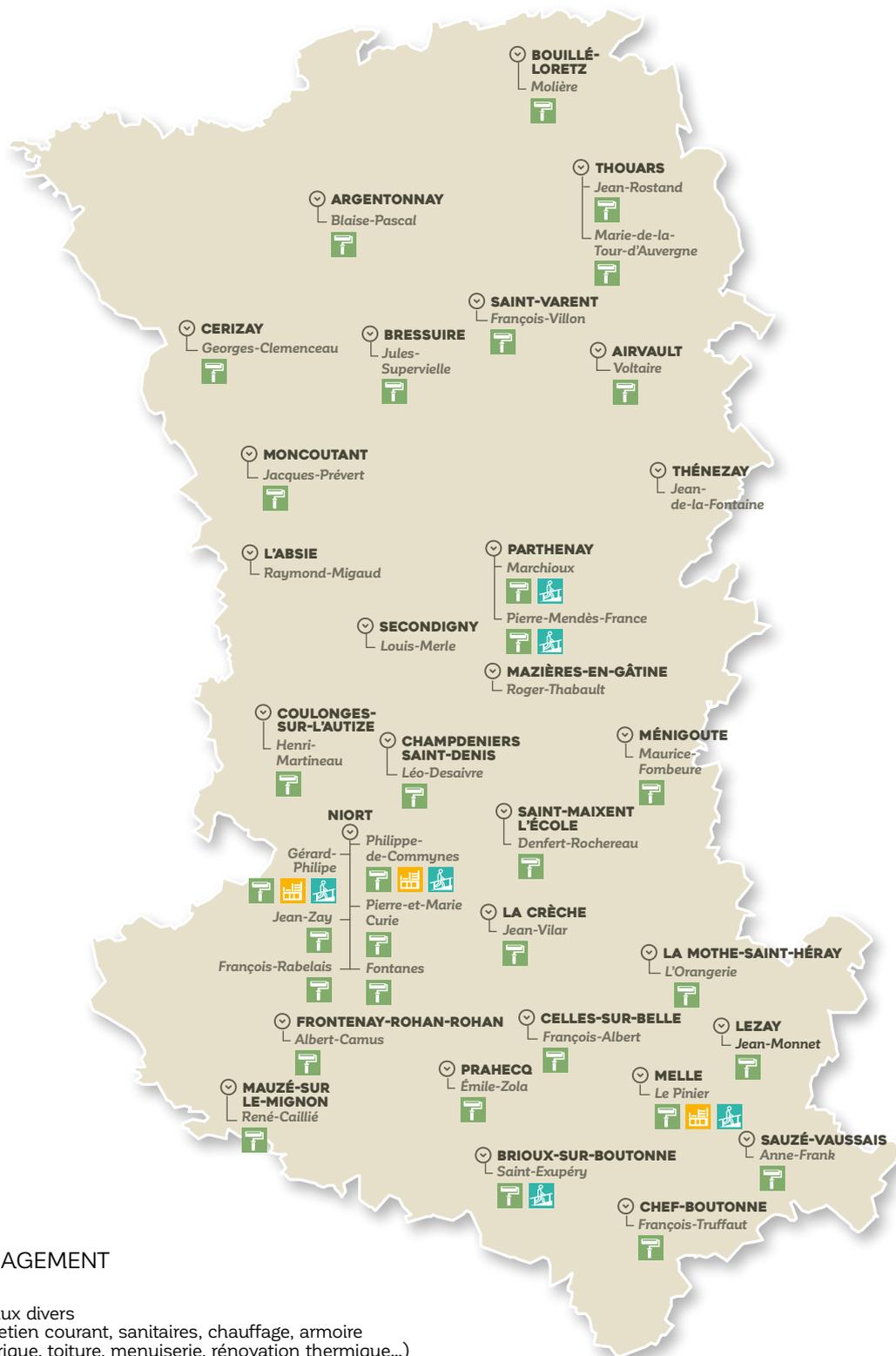
JEAN-ROSTAND
Thouars

Budget : 770 000 € TTC

Nature des travaux : plafond filtrant et remplacement des luminaires par des LED (terminés). En cours : réfection des toitures terrasse.

* Les budgets inscrits comprennent pour l'ensemble des établissements d'autres travaux à venir.

FOCUS SUR LES DERNIÈRES OPÉRATIONS RÉALISÉES OU À VENIR



TYPES D'AMÉNAGEMENT

-  Travaux divers (entretien courant, sanitaires, chauffage, armoire électrique, toiture, menuiserie, rénovation thermique...)
-  Restructurations lourdes
-  Accessibilité et sécurisation des accès

ÉDUQUÉS ET CONNECTÉS

Un réseau et du matériel informatique performants sont des incontournables pour de bonnes conditions d'apprentissage. Aussi, le Département a investi des sommes conséquentes : 480 000 euros en 2022 et 440 000 euros en 2023. En 2022, plus de 300 postes (professeurs et élèves) ont été remplacés ainsi que 70 vidéoprojecteurs.

Le remplacement des postes se poursuit en 2023 (1000) ainsi que de 70 vidéoprojecteurs, permettant ainsi d'atteindre 50% de remplacement du parc entre 2016 et 2023. Une expérimentation de classes mobiles (chariot avec 15 ordinateurs portables) es également menée au sein d'une dizaine de collèges.

Le chantier de raccordement des collèges à la fibre optique porté par Deux-Sèvres Numérique (Syndicat mixte rassemblant les intercommunalités et le Département des Deux-Sèvres) se poursuit.

Enfin, la collectivité prend en charge dès cette rentrée les logiciels EDT (emploi du temps) et Pronote (gestion de la vie scolaire de l'établissement).

Coût pour le Département : **420 000 euros.**

Déploiement de webradios

Après un premier appel à projet lancé par l'État, en partenariat avec le Département, 14 collèges* ont été retenus par l'académie de Poitiers et le Département pour être équipé d'un dispositif de webradio.

* René-Caillié, Pierre-Mendes-France, Louis-Merle, Blaise-Pascal, Léo-Desaivre, Jean-Rostand, Le Pinier, Maurice-Fombeure, Voltaire, Roger-Thabault, Molière, Marie-de-la-Tour-d'Auvergne, Denfert-Rochereau.



Répartition des équipements dans les collèges :

- **836 vidéoprojecteurs**
- **36 serveurs**
- **580 bornes Wifi**
- **1761 tablettes**
- **3 257 PC élèves**
- **995 PC professeurs dont 284 en cours de remplacement**

PLAN COLLÈGE 2050 : CONCERTATION POUR FAIRE RÉUSSIR LA JEUNESSE

Réunissant les conseillers départementaux, des personnels du Département, des représentants de l'Éducation nationale et des parents d'élèves, les premières conclusions des groupes de travail sont attendues pour cette fin d'année.

Les acteurs réunis autour des 9 thématiques ont pour mission d'offrir un éclairage global sur leur sujet afin de définir le cadre d'accueil offert aux collégiens de demain.

Neuf groupes réunis autour de 9 enjeux

L'accueil des jeunes en collège se structure autour de plusieurs enjeux qui permettent de leur offrir un environnement d'apprentissage et des conditions d'accueil, confortant la réussite scolaire et le développement personnel du jeune citoyen en devenir. Le plan « Collège 2050 » a l'ambition de répondre à ces enjeux complémentaires et indispensables au "bien grandir" des collégiens :

- l'enjeu éducatif, la vision de l'Éducation nationale sur le collège de demain ;
- l'enjeu numérique, la technologie au service de la pédagogie et de la vie scolaire ;
- l'enjeu alimentaire, la production locale et la

transformation au service de la qualité ;

- l'enjeu sanitaire, l'avenir de la détection, du suivi et de la prévention des collégiens ;
- l'enjeu inclusion, l'intégration de tous les enfants au collège ;
- l'enjeu sociétal, les fonctions attendues du collège de demain ;
- l'enjeu territorial, les coopérations locales envisageables et nécessaires ;
- l'enjeu bâtiminaire, l'architecture au service de la qualité de vie et de la sobriété ;
- l'enjeu mobilités, les conditions d'accès des collégiens au collège.

Trois questionnaires envoyés en septembre

Courant septembre, 3 questionnaires seront envoyés aux collégiens, aux parents et aux personnels de l'Éducation nationale. Mode de transports, habitudes dans la cour de récréation, restauration, santé, activités périscolaires, numérique, préparation des cours... **Tout ce qui fait le quotidien d'un collégien, d'un parent et d'un enseignant sera questionné par la collectivité départementale.**

EN GÂTINE

Pour le secteur pilote de la Gâtine, les groupes projets (groupe constitué autour du maire et co-piloté par le Département) ont été constitués et réunis avant l'été avec les communes de Ménigoute, Thénégay, Secondigny et Parthenay. Les premiers échanges avec les élus communaux et intercommunaux ont permis d'établir un état des lieux des besoins et des usages et de dresser une première liste de coopérations potentielles. L'enjeu de ces rencontres est

d'adapter chaque projet de reconstruction ou de rénovation du collège à son environnement local pour améliorer son insertion dans la commune et en faire un lieu ouvert propice à l'apprentissage pour les collégiens. Les premières conclusions sont attendues pour la fin de l'année 2023, en lien étroit avec les ateliers "Plan Collège 2050", de manière à pouvoir engager au plus vite la phase de conception des futurs établissements.

DU GOÛT, DU LOCAL, DES ÉCO-GESTES AU MENU DES COLLÉGIENS

QUALITE DANS L'ASSIETTE ET TECHNICITE DES MATÉRIELS

Près de 13 000 collégiens déjeunent chaque jour au collège durant l'année scolaire. Aussi, le Département des Deux-Sèvres a fait de la qualité de la restauration l'un des axes forts de sa politique. Un accent tout particulier est mis sur l'approvisionnement de proximité afin de favoriser conjointement la qualité des repas et le développement des filières agroalimentaires deux-sévriennes.

Cette politique basée sur le recensement des producteurs locaux et des fiches produits, l'accompagnement aux modalités d'achat et l'aide financière de 0,10 euro par repas lorsque l'objectif des 40 % est atteint a porté ses fruits. Aujourd'hui, parmi les 1,8 million de repas préparés et servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics, on compte, sur le premier semestre 2023, 41% de produits locaux soit un montant total d'achat de 828 000 euros.

Est également versée une aide départementale de 0,05 euro par repas pour les collèges ayant atteint un objectif de 10 % de leur approvisionnement issu de l'agriculture biologique.

En plus de ces aides financières incitatives,

des temps d'éducation à une alimentation saine sont proposés aux élèves : interventions sur la découverte des métiers, sur l'équilibre alimentaire et la nutrition, le lien entre l'alimentation et le sport.

Enfin, toujours au service du goût mais également des bonnes conditions de travail des agents de restauration, le Département a investi en 2022 337 000 euros dans les matériels de cuisine (adoucisseur, chambre froide, vitrine, four, etc.).

Cet investissement se poursuit en 2023 à hauteur de 248 000 euros avec notamment l'installation d'une ligne de self au collège Voltaire à Airvault, d'un équipement frigorifique au collège Henri-Martineau à Coulonges-sur-l'Autize et d'un tunnel de lavage à Pierre-et-Marie-Curie à Niort.

La politique de formation menée par le Département permet également une montée en gamme des compétences des agents (plan de maîtrise sanitaire, bonnes pratiques d'hygiène, développement du multichoix, cuissons évolutives, menus végétariens).

RAPPROCHER L'AGRICULTEUR DE L'ASSIETTE GRÂCE AU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Présenté en juin dernier, le Projet alimentaire territorial s'articule autour de 3 axes :

- développement de la production locale ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- l'accès social au "bien manger".

Première action de ce PAT, une étude d'opportunité et de faisabilité d'une

légumerie deux-sévrienne est lancée. Site de préparation des légumes utilisés dans les menus confectionnés par les entreprises de la restauration collectivité, la légumerie approvisionnerait en partie la restauration collective qui représente 1,8 million de repas par an pour la restauration scolaire.

LES ÉCO-GESTES PASSENT A TABLE

Moment de repos et de convivialité essentiel, le temps du repas est également un moment pédagogique et citoyen où les élèves apprennent à vivre ensemble et à s'impliquer dans la société en adoptant les bons comportements notamment en faveur du développement durable.

La mise en place du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges deux-sévriens a débuté en 2016. Ces mesures anti-gaspi permettent de répondre à plusieurs objectifs :

- la maîtrise des coûts dans la confection des repas ;
- la mise en conformité avec la réglementation sur les déchets, la loi EGALIM suivie de la loi Climat et Résilience soit 50 % de produits durables dont au moins 20 % de produits biologiques à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- la politique départementale en faveur de la promotion de l'approvisionnement de proximité et d'une alimentation qualitative ;
- les enjeux éducatifs associés et le développement de la responsabilité citoyenne de l'individu ;
- l'amélioration des conditions de travail notamment avec la réduction de la charge des sacs à déchets.

Pour satisfaire à cet objectif du « Moins de déchets, moins de gaspillage », le Département a investi dans des tables de tri avec ou sans pesée intégrée, des bars à salades, des balances pour les pesées et des vides-ordures au niveau de la table de dérochage. Ont également été mises en place des actions de sensibilisation et de communication (affichage des pesées quotidiennes, jeu « le tribunal gaspillage alimentaire », assiettes petites et grandes faims, etc.)

À ce jour, 23 collèges sont engagés dans la démarche et en moyenne, **le grammage de déchets par élève a diminué de 23 %.**

UNE ALIMENTATION SAINE ACCESSIBLE À TOUS LES COLLÉGIENS

Chaque repas dure environ trente minutes et comporte :

- une entrée au choix ;
- un plat principal et sa garniture au choix ;
- un produit laitier ;
- un dessert au choix.

Le repas est facturé entre 1,65 euro et 4,80 euros aux familles selon le quotient familial pour un coût réel de 7,50 euros pour le Département. Ce dernier propose une aide annuelle à la demi-pension pour les familles les plus fragilisées de 65 000 euros.

À noter qu'un outil de gestion des approvisionnements a été déployé dans chaque collège. Il intègre les fournisseurs locaux, les labels EGALIM, le suivi des déchets, etc. Il permet aux chefs de cuisine et aux gestionnaires de piloter leur stratégie d'achat par le suivi du coût des matières premières. Outil indispensable en cette période d'inflation galopante lors de laquelle le Département déploie un "bouclier denrées" : **une subvention de 234 000 euros a été versée aux établissements afin d'amortir le coût matière de référence d'une assiette et de ne pas le répercuter sur le budget des familles.**





DEVENIR CITOYEN

Naît-on citoyen ou le devient-on ? Vaste question. Si le Département ne détient pas la vérité pour répondre à cette question, il s'engage pour faire naître la citoyenneté chez chacun des collégiens. Au-delà de ses compétences obligatoires, la collectivité mène une politique ambitieuse d'accompagnement afin que chaque jeune trouve sa place au sein de la société. Tour d'horizon.

VIVRE EN SOCIÉTÉ ET S'Y ÉPANOUIR

L'implication des jeunes occupe une place centrale dans la redéfinition de la politique culturelle et sportive de la collectivité. L'objectif étant de remettre de la citoyenneté et les valeurs qui en découlent telles que la solidarité et le respect.

Le « Ticket Jeune Citoyen », effectif à la rentrée scolaire 2022-2023, incite les jeunes à s'impliquer au sein des associations, à en cerner le fonctionnement, à être reconnaissant envers les bénévoles et plus largement à participer à la vie de la cité. Ce dispositif qui a bénéficié à 517 associations l'année dernière (soit 263 660 euros versés par la collectivité) est reconduit cette année sous format 100% numérique.

Par ailleurs, le Département a emmené la jeunesse dans l'aventure rugbyistique avec la Coupe de rugby des collèges qui a réuni 7000 élèves. L'aventure sportive se poursuit

lors de cette année scolaire 2023-2024 avec les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Instants festifs, valeurs du sport, encouragement à la pratique sportive seront au programme avec l'implication dans ces événements des plus jeunes et notamment des collégiens avec les "Jeux des Collèges"

Sport, culture mais également initiation à la radio avec Radio collège (émission partenariale entre le Département et les radios locales) et découverte du monde de l'entreprise font partie des ambitions départementales pour aider la jeunesse à trouver sa place dans la société. La collectivité poursuit le développement de sa plateforme dédiée **aux stages de 3^e** (www.stages-deux-sevres.fr) **afin de favoriser l'égalité des collégiens face à la découverte du monde professionnel.**

DU SPORT POUR TOUS

Le Département encourage la pratique sportive et la découverte de disciplines sportives en apportant **une aide financière au fonctionnement du comité départemental de l'UNSS ainsi qu'une participation aux frais de déplacements des équipes des collèges aux championnats de France.**

En parallèle de ce soutien, les accompagnements du Département pour un budget de 522 000 euros se déclinent sous la forme :

- d'aides au fonctionnement des sections sportives scolaires ;
- d'aides versées aux collectivités propriétaires de gymnases et de stades pour leur fonctionnement ;
- d'aides au transport versées à l'établissement pour les élèves de 6^e pour se rendre à la piscine lorsque cette dernière n'est pas située sur la commune du collège ;
- d'aides à l'utilisation versées aux collectivités propriétaires de piscines pour leur utilisation par les élèves de 6^e ;
- d'aides à l'investissement en versant des subventions aux collectivités propriétaires de gymnases, stades et piscines.





LA CULTURE POUR MIEUX COMPRENDRE LE MONDE QUI NOUS ENTOURE

En 2023-2024, le **Département reconduit les résidences artistiques au sein des collèges**. Comme chaque année, 4 d'entre eux seront concernés. Véritables instruments de l'éducation artistique et culturelle, ces résidences artistiques présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges ainsi qu'à des enjeux de développement équilibré du territoire. Chacune des résidences est effectivement construite sur la base d'un partenariat entre les acteurs suivants : un collège, un opérateur culturel du territoire, une compagnie professionnelle deux-sévrienne, un partenaire extérieur au secteur éducatif (centre social, EHPAD, bibliothèque, association locale, etc).

Le Département alloue des crédits permettant aux collégiens de découvrir, le cinéma en finançant notamment les frais de transport des collégiens inscrits dans le dispositif « Collèges au cinéma ». Divers projets (santé, visites d'entreprises...) sont également soutenus par la collectivité.

APRES LES ANNÉES COLLÈGE

Le Département accompagne la jeunesse au-delà des années collège en **développant l'accueil d'apprentis au sein de ses services et en subventionnant l'Institut francophone de formation au cinéma animalier (Iffcam) à hauteur de 204 800 euros par an**. Cet établissement, propriété de la collectivité, jouit d'une véritable notoriété nationale voire internationale et présente un taux d'insertion professionnelle à l'issue du cycle d'étude de l'ordre de 70 % .

CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Département des Deux-Sèvres
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 NIORT
www.deux-sevres.fr

